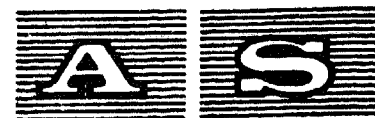


NATIONS UNIES

UN LIBRARY



MAR 30 1979

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



UN/SA COLLECTION  
CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/34/135  
S/13199  
28 mars 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-quatrième session  
Point 46 de la liste préliminaire<sup>⌘</sup>  
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-quatrième année

Lettre datée du 27 mars 1979, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la République démocratique populaire lao auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre par la présente le texte des documents dont S. Exc. M. Khamphay BOUPHA, secrétaire d'Etat en charge des affaires étrangères, a fait état dans sa lettre du 18 mars 1979 qui a été distribuée sous la cote NV/79/14.

Conformément à l'instruction que j'ai reçue de mon ministère, je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire distribuer le texte de ces documents, ainsi que celui de la lettre du 18 mars 1979 du Secrétaire d'Etat en charge des affaires étrangères, comme documents officiels de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,  
(Signé) Boun Omme SOUTHICHAK

⌘ A/34/50.

ANNEXE

Lettre datée du 18 mars 1979, adressée au Secrétaire général  
par le Secrétaire d'Etat en charge des affaires étrangères de  
la République démocratique populaire lao

J'ai l'honneur de vous informer de la grave situation que confronte actuellement la République démocratique populaire lao.

Depuis quelque temps déjà, notamment depuis que des troupes chinoises ont envahi la République socialiste du Viet Nam, les tenants au pouvoir en Chine ont massé le long de la frontière lao plusieurs divisions de leurs forces armées qui s'y livrèrent fébrilement aux exercices de combat, et ont infiltré au Laos des espions pour faire de la propagande subversive visant à semer la discorde parmi les minorités lao. Ils ont, en outre, collaboré avec les impérialistes pour soutenir les réactionnaires lao dans le but de troubler la sécurité et l'ordre public dans le pays et de s'opposer continuellement à la ligne politique du Gouvernement de la République démocratique populaire lao.

Le 6 mars 1979, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao a publié une déclaration condamnant fermement ces agissements et exigeant les tenants au pouvoir en Chine de mettre fin à tous leurs actes hostiles à l'égard de la République démocratique populaire lao (voir appendice I).

Cependant, il est regrettable que, non seulement les tenants au pouvoir en Chine n'ont donné aucune suite positive à notre demande, mais ils ont continué à menacer plus gravement encore notre pays en renforçant le long de la frontière de la province lao de Luang Namtha leur potentiel militaire par l'envoi massif de tanks, d'infanterie et d'artillerie.

Le 7 mars 1979, les autorités chinoises ont fait pénétrer en territoire lao deux bataillons de leurs forces régulières jusqu'aux environs du village de Boten relevant de la province de Luang Namtha et situé à 2 km de la frontière.

Le 10 mars 1979, certaines unités armées chinoises ont empiété sur une longueur de 10 km et une profondeur de 2 à 3 km sur le territoire de Muong Mam de la province de Luang Namtha.

En même temps, les autorités de Pékin ont soutenu les commandos bandits de Vang Pao et des autres réactionnaires lao exilés, au nombre de plusieurs milliers, et les ont regroupés dans la région de Muong La de la province chinoise de Yunnan jouxtant la province lao de Luang Namtha.

De par leurs visées d'hégémonisme de grande nation, les tenants au pouvoir en Chine sont en train de mener une politique hostile contre la République démocratique populaire lao, de la menacer et de préparer l'invasion armée contre elle. Ils sont en train d'aider et de soutenir les activités des réactionnaires lao exilés en vue de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays et de renverser le Gouvernement de la République démocratique populaire lao.

Ces agissements aventureux des tenants au pouvoir de la Chine, un des pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sont une violation flagrante des principes des relations internationales. En même temps, ils constituent une atteinte grossière à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique populaire lao et une menace sérieuse pour la paix et la stabilité de l'Asie du Sud-Est et du monde.

Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao condamne énergiquement les activités de sape et d'ingérence dans les affaires intérieures du Laos par les tenants au pouvoir en Chine, ainsi que leur empiètement continu sur le territoire lao, et tient à déclarer qu'ils doivent porter l'entière responsabilité des graves conséquences qui en découleront.

Telle est la situation avec laquelle se trouve actuellement confronté mon pays. J'espère que dans l'accomplissement de votre haute mission pour sauvegarder la paix et la sécurité internationales, vous accorderez un examen attentif à cette situation et prendrez des mesures appropriées en vue de sauvegarder la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde et de faire respecter scrupuleusement les dispositions de la Charte des Nations Unies.

Je vous ferai parvenir incessamment, pour votre haute information, copie de la déclaration du Gouvernement de la République démocratique populaire lao en date du 6 mars 1979 (appendice I) et des communications officielles des 7 et 15 mars 1979 du Ministère des affaires étrangères lao adressées au Ministère des affaires étrangères chinois (appendices II et III). Je vous prie de publier ma présente lettre ainsi que tous les autres documents et de les faire distribuer à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies comme documents officiels de l'Organisation.

Le Secrétaire d'Etat en charge des  
affaires étrangères de la République  
démocratique populaire lao,

(Signé) Khamphay BOUPHA

APPENDICE I

Déclaration datée du 6 mars 1979 du Gouvernement de la  
République démocratique populaire lao sur la menace  
chinoise

1. Le Laos et la Chine sont des pays voisins; les deux peuples ont depuis longtemps la tradition de solidarité, d'amitié et d'entraide mutuelle, surtout pendant la période de lutte contre les impérialistes pour recouvrer la souveraineté et l'indépendance nationales. Le peuple lao a, de tout temps, exprimé sa reconnaissance envers le peuple et les révolutionnaires chinois. Le peuple et le Gouvernement lao ont toujours fait tout leur possible pour sauvegarder et développer ces bonnes relations. Toutefois, depuis quelques temps, surtout depuis le jour où la partie chinoise a mené la guerre d'agression de grande envergure contre la République socialiste du Viet Nam, la partie chinoise a envoyé plusieurs divisions de ses forces armées le long de la frontière lao effectuer des manoeuvres militaires, envoyé des espions au Laos faire de la propagande subversive, semer des troubles et la discorde parmi la population multinationale, soutenu et collaboré avec les impérialistes et les réactionnaires pour troubler la tranquillité et l'ordre dans le pays et lutter contre la ligne politique du Gouvernement de la République démocratique populaire lao.
2. Ces agissements des tenants du pouvoir en Chine compromettent la tradition de solidarité amicale existant entre les peuples des deux nations lao et chinoise; ils constituent une ingérence éhontée dans les affaires intérieures lao, menacent gravement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Laos, ainsi que la paix et la stabilité dans cette région. En même temps, ils constituent une violation des principes fondamentaux des relations internationales et enfreignent la Charte des Nations Unies.
3. La République démocratique populaire lao est un pays pleinement indépendant et souverain. Après avoir écrasé définitivement les impérialistes agresseurs, le peuple lao n'aspire qu'à vivre dans la paix pour panser les blessures de guerre, édifier la patrie et bâtir une vie d'opulence.
4. La République démocratique populaire lao est un pays socialiste, membre du Mouvement non aligné et de l'ONU. Il a, de tout temps, emprunté la ligne politique étrangère indépendante, souveraine et socialiste dans l'intérêt de la nation lao, de la paix et de l'amitié entre les peuples; il aspire de tout temps à renforcer ses relations d'amitié et sa coopération avec les pays voisins et d'autres pays dans le monde.

5. Le peuple lao porte toujours haut la bonne amitié des peuples des pays amis et il n'a jamais porté atteinte aux intérêts d'autres pays.
6. Le Laos, étant un petit pays ne comptant à peine que plus de 3 millions d'habitants, ne peut jamais être le sujet de menace pour la Chine, immense pays ayant 900 millions d'habitants. Mais le peuple lao, qui ne s'est jamais incliné devant aucun agresseur, est déterminé à ne pas laisser à quiconque de violer son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale qu'il a arrachées par une lutte longue, pénible et pleine de grands sacrifices. Les relations lao-chinoises qui se détériorent chaque jour davantage découlent de la seule responsabilité de la partie chinoise.
7. Si la partie chinoise voulait vraiment sauvegarder et développer la solidarité entre les deux nations comme elle avait affirmé, elle devrait en témoigner par des actes concrets. Elle doit cesser la concentration de ses forces militaires à la frontière lao, mettre fin immédiatement à ses actes qui menacent l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Laos, à son ingérence dans les affaires intérieures de la République démocratique populaire lao, à ses manoeuvres de division du peuple lao multinational et à ses agissements contre la sécurité et l'ordre public du Laos.
8. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao et le peuple lao multinational ont apprécié hautement le fait que les Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la République socialiste du Viet Nam et de la République populaire de Mongolie ont rendu publique leur déclaration énonçant à temps leur ferme position à l'égard des actes perpétrés par la partie chinoise, actes menaçant l'indépendance et la souveraineté du Laos. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao exprime sa reconnaissance aux pays socialistes frères ainsi qu'aux pays amis de par le monde qui ont apporté leur soutien solidaire et résolu à la lutte du peuple lao.
9. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao lance un appel aux pays socialistes frères, aux pays non alignés et aux peuples épris de paix et de justice de par le monde de continuer à soutenir et à aider le peuple lao dans l'oeuvre de la sauvegarde et de l'édification du pays. Ils demandent au peuple et aux révolutionnaires chinois authentiques d'agir efficacement en vue de juguler à temps le danger commun qui pèse sur les peuples des deux pays et de sauvegarder la tradition des relations de solidarité et d'amitié nouée de longue date entre les nations lao et chinoise.
10. Devant la situation dangereuse créée actuellement par les tenants du pouvoir en Chine, notre peuple lao multinational doit s'unir plus que jamais autour du front lao d'édification nationale, redoubler de vigilance, être prêt au combat, impulser solidement la production, défendre la sécurité et l'ordre public, resserrer les rangs pour sauvegarder la patrie, appliquer résolument et victorieusement la VIème résolution du Comité central du parti et le Plan national pour l'année 1979.

11. Sous la juste direction du glorieux parti populaire révolutionnaire lao, grâce à la tradition solidaire, héroïque et indomptable de la nation, à la puissance invincible des forces de la solidarité combattante des trois peuples du Laos, du Viet Nam et du Kampuchea, qui sont dures "comme le diamant et trempées comme l'acier", grâce à l'aide et au soutien grandioses des pays socialistes et de l'humanité progressiste dans le monde, notre peuple lao multinational remportera absolument de brillantes victoires dans l'oeuvre de sauvegarde et d'édification de la patrie tout en s'acquittant de son magnifique devoir internationaliste.

APPENDICE II

Lettre datée du 7 mars 1979, adressée par le Ministre des  
affaires étrangères par intérim de la République démocratique  
populaire lao au Ministre des affaires étrangères de la  
République populaire de Chine

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que, suivant l'accord signé le 3 octobre 1974 entre le Gouvernement provisoire de coalition nationale et celui de la République populaire de Chine, la construction des routes entreprise par des ouvriers chinois dans la région septentrionale de la République démocratique populaire lao est jusqu'à présent terminée dans la majeure partie. Le peuple et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao tiennent à exprimer leurs remerciements profonds à cette aide. Actuellement, en raison de la situation difficile et complexe dans cette région, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao demande au Gouvernement de la République populaire de Chine de suspendre provisoirement les travaux de cette construction et en même temps rappeler dans le meilleur délai toutes les unités chinoises de construction à la République populaire de Chine, ce, pour la sécurité de ces ouvriers et afin de sauvegarder la tradition d'amitié entre les peuples lao et chinois scellée depuis l'antiquité.

Quand la situation sera améliorée, les gouvernements des deux pays, Laos et Chine, se consulteront pour l'examen de la poursuite de cette aide.

Khamphay BOUPHA

APPENDICE III

Note verbale datée du 15 mars, adressée par le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine

Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine et a l'honneur de porter à sa connaissance que le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao se voit dans la nécessité d'exposer son point de vue sur l'état des relations de plus en plus détériorées entre la République démocratique populaire lao et la République populaire de Chine.

Le 6 mars 1979, le Gouvernement de la République populaire lao a publié une déclaration sur le fait que les tenants du pouvoir en Chine ont massé plusieurs divisions de leurs forces armées le long de la frontière de la République démocratique populaire lao où elles se livrèrent à des exercices militaires, envoyé des espions au Laos pour faire de la propagande subversive et pour semer la discorde parmi les minorités lao, soutenu et collaboré avec les impérialistes et les réactionnaires pour troubler la sécurité et l'ordre public dans le pays et pour s'opposer continuellement à la ligne politique du Gouvernement de la République démocratique populaire lao. La déclaration a exigé de la partie chinoise de cesser tous les agissements d'ingérence dans les affaires intérieures de la République démocratique populaire lao, de cesser de la menacer par la force des armes, de respecter son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Le 7 mars 1979, le Ministre des affaires étrangères par intérim de la République démocratique populaire lao a envoyé une lettre officielle au Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine demandant au Gouvernement chinois de suspendre provisoirement la construction de route dans la partie septentrionale du Laos et de retirer en Chine le plus rapidement possible tous les ouvriers chinois, puisque, pratiquement, ces ouvriers avaient déjà cessé leurs travaux. En plus, ils ont creusé des tranchées, en prévision de combat, rendant ainsi très tendue la situation dans cette région.

Par la même occasion, le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao a également demandé aux experts chinois accomplissant des missions dans divers organismes lao de retourner à leur pays, puisque, en réalité, l'accord y relatif signé par les deux parties lao et chinoise a expiré.

Devant les agissements hostiles contre le Laos, nous avons fait preuve de retenue en vue de sauvegarder l'amitié qui existe depuis de longue date entre le peuple lao et le peuple chinois et, en même temps, sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Laos. Mais il est vraiment regrettable que toutes nos demandes justes et raisonnables n'aient reçu aucune réponse positive de la partie chinoise, qui, par contre, a adopté une attitude arrogante tout en continuant à s'ingérer dans les affaires intérieures du Laos et à menacer plus gravement encore notre pays, de la manière suivante :

/...



a. Les tenants du pouvoir en Chine continuent à concentrer massivement leurs forces armées le long de la frontière lao, à accroître chaque jour davantage le potentiel de toutes les unités combattantes : tanks, blindés, artillerie, infanterie, cavalerie dans les environs jouxtant la frontière de la province de Luang Namtha, d'Oudomxay et de Phongsaly. En même temps, ils ont aidé les réactionnaires exilés Vang Pao-Kongle et les autres réactionnaires lao, au nombre de plusieurs milliers, à se regrouper dans les environs proches de la frontière lao.

b. Le 7 mars 1979, la Chine a envoyé deux bataillons investir le village de Boten, situé en territoire lao à 2 km de la frontière et relevant de la province de Luang Namtha.

c. Le 10 mars 1979, les forces armées chinoises ont, sur une longueur de 10 km et une profondeur de 2 à 3 km en territoire lao, empiété sur le territoire du village de Muong Mam de la province de Luang Namtha. En plus, les Chinois ont emprisonné deux cadres lao envoyés en contact avec l'autorité administrative locale chinoise pour exiger le retrait des troupes chinoises du Laos.

La Chine continue à accroître le nombre d'espions au Laos pour faire de la propagande sur la menace de l'invasion chinoise, de subversions, de discordes parmi les minorités lao et entre le peuple lao et le peuple chinois et pour s'opposer à la ligne politique de la République démocratique populaire lao.

Ces agissements des tenants du pouvoir en Chine constituent l'exécution délibérée et planifiée de leur politique hostile à l'égard du Laos. Cependant, d'une manière subtile, ils ont camouflé leur "hypocrisie" en réfutant et déformant les faits pour rejeter impudemment sur le Gouvernement de la République démocratique populaire lao la responsabilité de ce qu'ils appellent "un grand pas dans l'opposition à la Chine"; ils ont accusé le Laos de "se laisser entraîner par le Viet Nam et l'Union soviétique et de suivre ces derniers". Plus grave encore, les tenants du pouvoir en Chine ont déclaré qu'ils sont en train de soutenir et d'aider les "patriotes lao" qui sont en réalité des réactionnaires lao, autrefois valets de l'impérialisme luttant contre le mouvement de la révolution patriotique lao, pour s'opposer à la République démocratique populaire lao. A partir de cette source d'information, les médias, la voix de l'Amérique, la BBC, l'AFP en ont fait amplement écho.

Les agissements et les propos ci-dessus mentionnés reflètent l'intention délibérée des tenants du pouvoir en Chine de violer la souveraineté du Laos, leur comportement en ennemis du peuple lao, et leurs manœuvres perfides de renverser la République démocratique populaire lao. Ils constituent un défi arrogant au peuple lao et une provocation insolente aux forces éprises de paix, d'indépendance nationale, de démocratie et du socialisme.

Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao condamne avec vigueur les activités menaçantes des tenants réactionnaires du pouvoir en Chine et réfute résolument tous leurs propos falsifiés à l'encontre de la République démocratique populaire lao. Il affirme une fois de plus que le

peuple lao veillera constamment à la sauvegarde de la belle tradition d'amitié et de solidarité avec le peuple chinois et, en même temps, croit fermement que tel sera également le voeu du peuple chinois.

Les activités de sape des tenants du pouvoir en Chine contre la République démocratique populaire lao ont existé depuis longtemps, mais le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, faisant preuve d'une extrême retenue, ne voulait pas soulever ouvertement le problème. Toutefois, il s'est attaché à le suivre de près et l'a considéré comme affaire interne entre le Laos et la Chine; c'est ainsi qu'à maintes reprises le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao l'a simplement évoqué auprès de l'ambassade de Chine en République démocratique populaire lao. Mais pour autant que la partie lao fait preuve de retenue, la partie chinoise en accroît sans cesse sa pression, amenant le Gouvernement de la République démocratique populaire lao à adopter une attitude et une mesure appropriées.

La détérioration constante de l'amitié traditionnelle entre le peuple lao et le peuple chinois incombe à la seule responsabilité des tenants du pouvoir en Chine. Comme l'a dit la déclaration du 6 mars 1979 du Gouvernement de la République démocratique populaire lao, le Laos est un petit pays ayant seulement plus de 3 millions d'habitants et ne peut être d'aucune menace pour la Chine, grand pays qui compte 900 millions d'habitants; mais le peuple lao, qui ne s'est jamais incliné devant aucun agresseur, n'acceptera jamais que quiconque viole son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale conquises par une lutte longue, pénible et pleine de grands sacrifices.

Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao exige résolument des tenants du pouvoir en Chine de mettre fin à la concentration des troupes militaires le long de la frontière lao, aux activités de sape contre le Laos, de retirer immédiatement toutes les forces armées qui se sont infiltrées au Laos et d'y retirer les brigades de construction de route et tous les experts chinois. Il exige en outre des tenants du pouvoir en Chine de mettre fin à leur propagande falsifiée et leurs manoeuvres de division parmi les minorités lao, de cesser de troubler la sécurité du Laos, de respecter scrupuleusement son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

-----